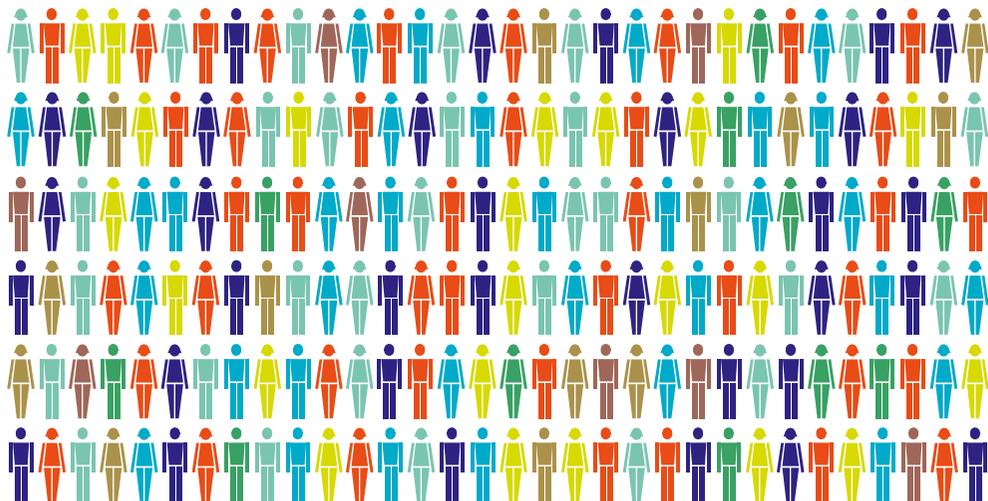


CHIFFRES-CLÉS - ÉDITION 2015

VERS L'ÉGALITÉ RÉELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

L'ESSENTIEL





Marisol Touraine
Ministre des Affaires
sociales, de la Santé
et des Droits des femmes



Pascale Boistard
Secrétaire d'État
aux Droits des femmes
et à l'égalité

Depuis deux ans et demi, le Gouvernement a fait des droits des femmes une priorité de son action. La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes a réaffirmé le caractère transversal de cette politique. Avec le partage du congé parental, le renforcement de l'ordonnance de protection pour les victimes de violences, l'extension de la parité à de nouvelles instances de décision et le renforcement des accords au sein des entreprises pour l'égalité professionnelle, cette loi représente une nouvelle étape de progrès pour les droits des femmes. La poursuite de l'exercice des conférences de l'égalité, avec l'ensemble des ministères, illustre la dynamique du gouvernement sur ces sujets.

Notre action vise à faire reculer les inégalités, le sexisme et les violences partout où ils persistent : dans la famille, au travail, en politique, mais aussi dans le sport, la culture, l'espace public... Ces chiffres-clés sont indispensables. Ils permettent de mettre au jour la réalité des inégalités, dont l'ampleur est encore trop souvent mise en doute. Chacune et chacun peut s'approprier ces données, accessibles à toutes et tous ; c'est pour nous une exigence de transparence et de démocratie.

Ces chiffres-clés sont également un outil d'évaluation des politiques que nous conduisons. Ils permettent de mesurer les progrès accomplis mais aussi, en toute modestie, le chemin qui reste à parcourir pour atteindre l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

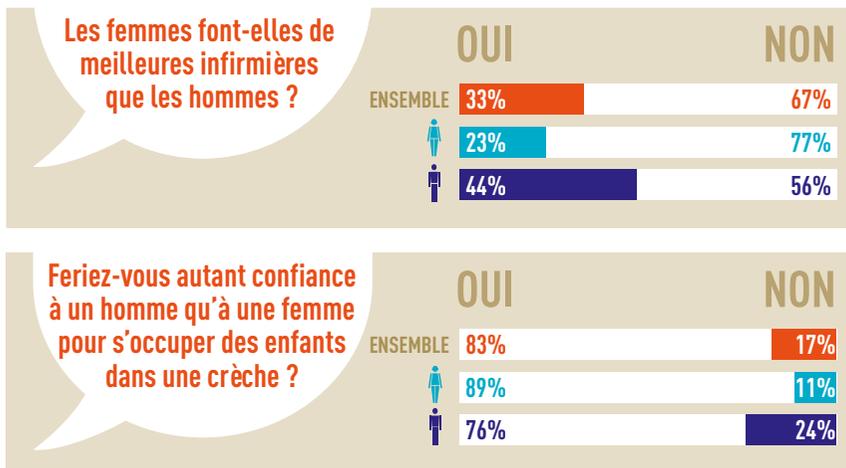
Pour répondre aux attentes des professionnels des droits des femmes et de l'égalité, cette première publication sera complétée, au cours de l'année 2015, par un second recueil plus complet de chiffres et d'analyses. Nous tenons à remercier l'ensemble des partenaires qui accompagnent le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes dans la publication de ces données.

Marisol Touraine

Pascale Boistard

1. STÉRÉOTYPES SEXISTES

1.1 LES HOMMES FONT BEAUCOUP PLUS CONFIANCE AUX FEMMES EN MATIÈRE DE SOIN ET DE PETITE ENFANCE

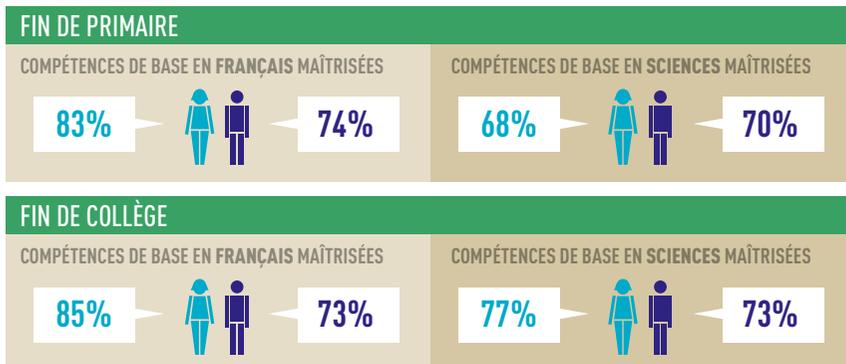


Source : Baromètre d'opinion de la Drees 2014, et Insee, enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages 2014.

2. ÉDUCATION, FORMATION INITIALE

2.1 AVANTAGE AUX FILLES EN FRANÇAIS, ÉGALITÉ EN SCIENCES

Proportion d'élèves qui maîtrisent les compétences de base selon le sexe en fin de primaire et en fin de collège en 2012⁽¹⁾



[1] Les données 2012 ne sont pas comparables avec celles collectées précédemment, car elles sont fondées sur les blocs de compétences 1 et 3, qui sont plus complètes que celles précédemment évaluées.
 Champ : France métropolitaine + Dom. Enseignement public et privé sous contrat, MEN.
 Source : MESR-DEPP évaluation des compétences en fin d'école et de collège (mai 2012).

2.2 LA MIXITÉ RAREMENT ATTEINTE DANS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

ENSEMBLE ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL EN 2012

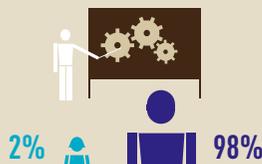
Lycée professionnel



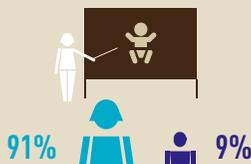
Apprentissage



MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ, ÉLECTRONIQUE



SANITAIRE ET SOCIAL



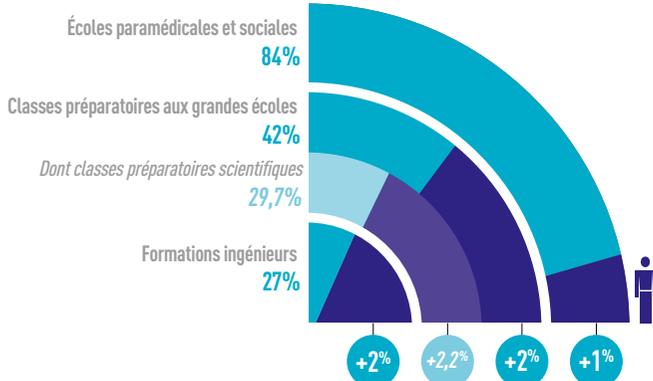
Champ : France métropolitaine + Dom avec Mayotte. Ensemble des établissements scolaires et centres de formation d'apprentis.
Source : MEN-MESR-DEPP.

2.3 LA MIXITÉ PROGRESSE TRÈS LENTEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECULE DANS LES ÉCOLES PARAMÉDICALES ET SOCIALES

ENSEMBLE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN 2012



Part des filles dans l'enseignement supérieur par formation ou type d'institution 

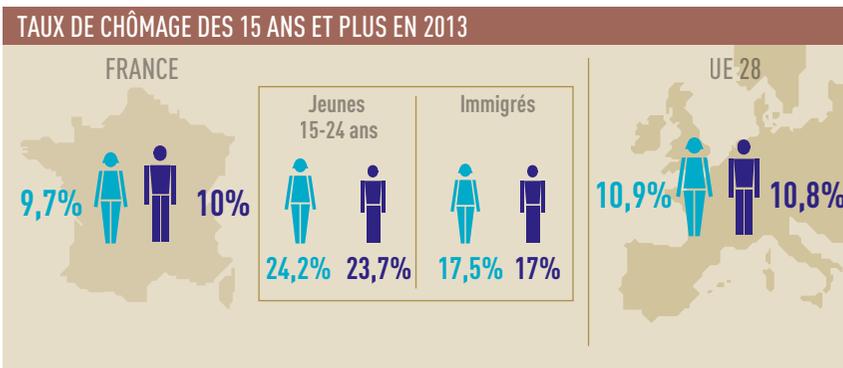
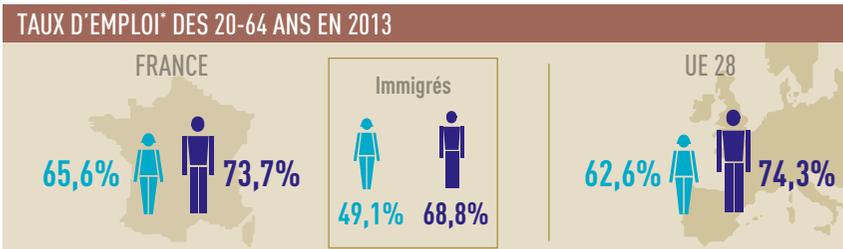


Évolution de la part des filles dans l'enseignement supérieur entre 2001 et 2012

Champ : France métropolitaine + Dom y compris Mayotte, public + privé.
Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES.

3. EMPLOI ET PRÉCARITÉ

3.1 UN TAUX D'EMPLOI PLUS FAIBLE POUR LES FEMMES ET UN TAUX DE CHÔMAGE PLUS FORT POUR LES JEUNES ET LES IMMIGRÉS, QUEL QUE SOIT LE SEXE



* Taux d'emploi : désigne le nombre d'actifs occupés (individus ayant un emploi, excluant donc celles et ceux qui sont au chômage) par rapport au nombre total d'individus.
Champ : France métropolitaine.
Source : Insee enquête Emploi 2013 et Eurostat 2013.

3.2 L'EMPLOI DES FEMMES EST BÉNÉFIQUE À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

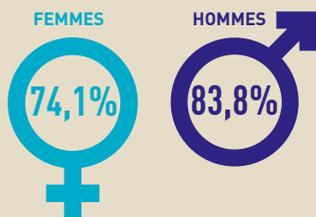


Si la **parité** entre les sexes dans la **participation au marché du travail** était réalisée au cours des 20 prochaines années, cela conduirait à une augmentation annuelle de **0,4 point** de pourcentage du taux de croissance du PIB par habitant.

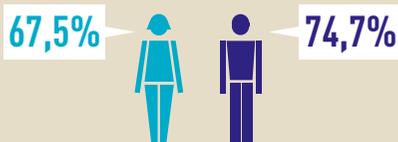
Source : Rapport OCDE, 2012 Inégalités femmes-hommes : il est temps d'agir.

3.3 LE TAUX D'ACTIVITÉ DES MÈRES CHUTE AVEC LE NOMBRE D'ENFANTS, CELUI DES PÈRES REMONTE

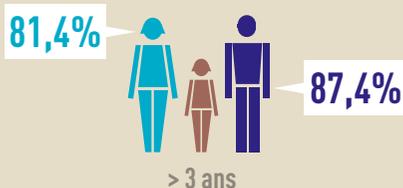
TAUX D'ACTIVITÉ* DES 20-64 ANS EN 2013



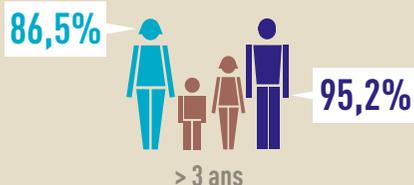
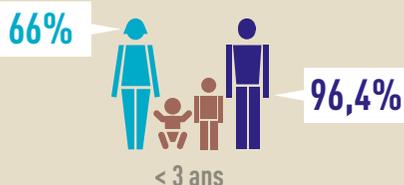
SANS ENFANT



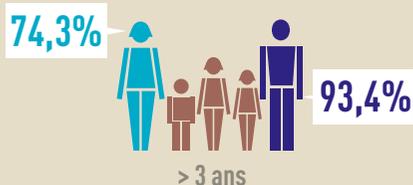
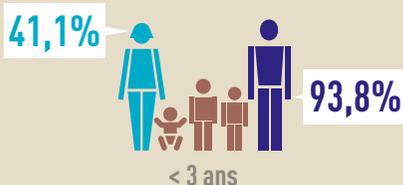
AVEC 1 ENFANT



AVEC 2 ENFANTS



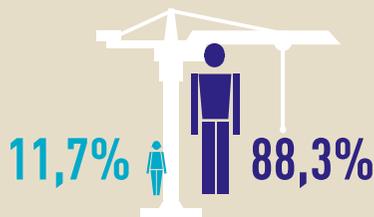
AVEC 3 ENFANTS



* Taux d'activité : comprend les actifs en emploi et ceux et celles en recherche d'emploi.
Champ : France métropolitaine.
Source : Insee enquête Emploi 2013, PLFSS 2015.

3.4 UNE FAIBLE MIXITÉ DES SECTEURS D'ACTIVITÉ ET UNE FORTE CONCENTRATION DE L'EMPLOI DES FEMMES EN 2013

CONSTRUCTION



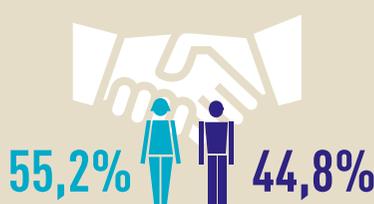
INDUSTRIE



AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE



TERTIAIRE



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus (âge courant).
Source : Insee, enquête Emploi 2013, et retraitement Dares (2014).

LES FAMILLES PROFESSIONNELLES OÙ SE CONCENTRE L'EMPLOI DES FEMMES ET DES HOMMES EN 2010-2013 SUR 87 FAMILLES PROFESSIONNELLES



12 FAMILLES CONCENTRENT PLUS DE 50% DES FEMMES (en ordre décroissant)

aides à domicile, aides ménagères et assistantes maternelles / agentes d'entretien / enseignantes / vendeuses / employées administratives de la fonction publique (catégorie C et assimilées) / aides-soignantes / infirmières, sages-femmes / secrétaires / cadres des services administratifs, comptables et financiers / professions paramédicales / employées administratives d'entreprise / techniciennes des services administratifs, comptables et financiers.

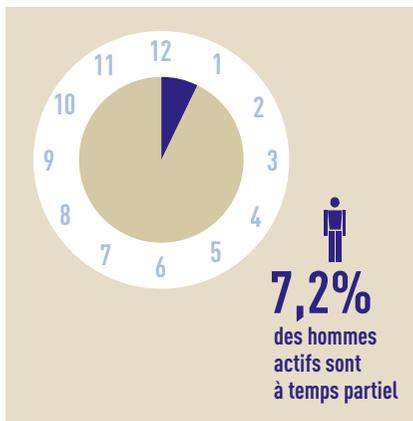
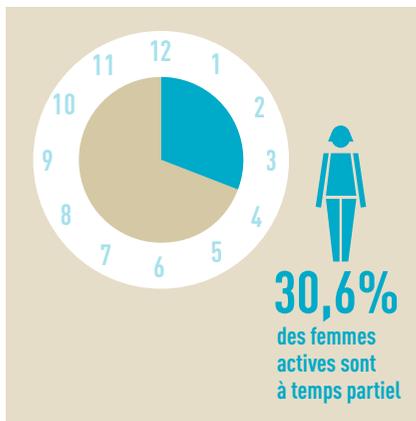


20 FAMILLES CONCENTRENT PLUS DE 50% DES HOMMES (en ordre décroissant)

conducteurs de véhicules / ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment / techniciens et agents de maîtrise de la maintenance / agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons / agents d'entretien / ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment / ouvriers qualifiés de la manutention / cadres commerciaux et technico-commerciaux / enseignants / armée, police, pompiers / cadres des services administratifs, comptables et financiers / attachés commerciaux et représentants / maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce / personnel d'études et de recherche / ingénieurs de l'informatique / techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics / maraichers, jardiniers, viticulteurs / cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés) / ouvriers non qualifiés de la manutention / professionnels des arts et des spectacles.

Source : Insee, enquête Emploi 2013, et retraitement Dares (2014).

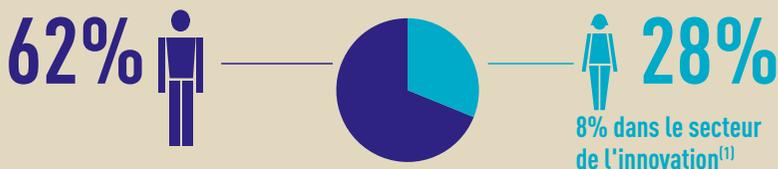
3.5 PRÈS D'UN TIERS DES FEMMES TRAVAILLENT À TEMPS PARTIEL EN 2013



Champ : Population en emploi de 15 ans ou plus, vivant en France métropolitaine, hors communautés.
Source : Insee, enquête Emploi 2013.

3.6 UNE PART ENCORE TROP FAIBLE DE FEMMES DANS LA CRÉATION D'ENTREPRISE

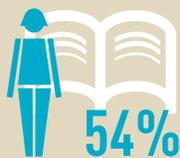
CRÉATION D'ENTREPRISE PAR SEXE EN 2010



CONSTRUCTION



ENSEIGNEMENT, SANTÉ ET ACTION SOCIALE



SERVICES AUX MÉNAGES

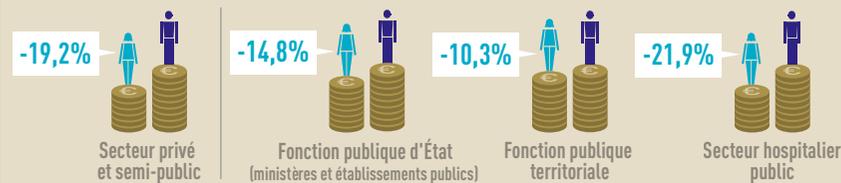


(1) OSEO, 10 ans de création d'entreprises innovantes en France, 2011.
Champ : France, entreprises créées dans le secteur marchand non agricole, hors auto-entreprises.
Source : Insee, enquête SINE 2010.

4. INÉGALITÉS PROFESSIONNELLES

4.1 LES SALAIRES DES FEMMES ENCORE INFÉRIEURS À CEUX DES HOMMES, DANS LE PRIVÉ COMME DANS LE PUBLIC

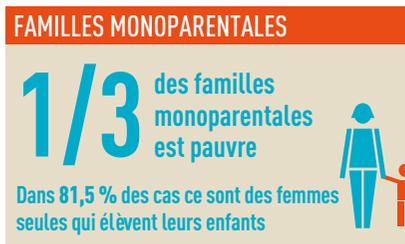
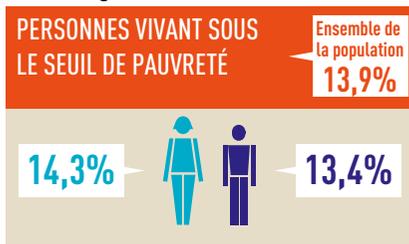
ÉCARTS DE SALAIRES* NETS MENSUELS PRIVÉ ET PUBLIC PAR SEXE ET PAR SECTEUR EN 2012



* Salaires recalculés pour un équivalent temps plein.
Champ : France entière. / Source : Insee, Dads, SIASP, DGAFP 2012.

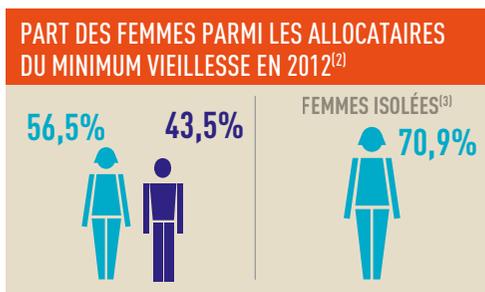
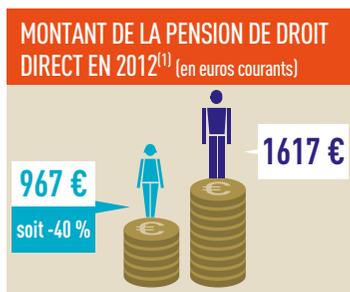
4.2 LES MÈRES SEULES PLUS TOUCHÉES PAR LA PAUVRETÉ

Taux de personnes vivant sous le seuil de pauvreté* selon le sexe et le type de ménage en 2012



* Seuil à 60 % de la médiane.
Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. / Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2012.

4.3 DES RETRAITES PLUS FAIBLES POUR LES FEMMES, PLUS SOUVENT COMPLÉTÉES PAR LE MINIMUM VIEILLESSE

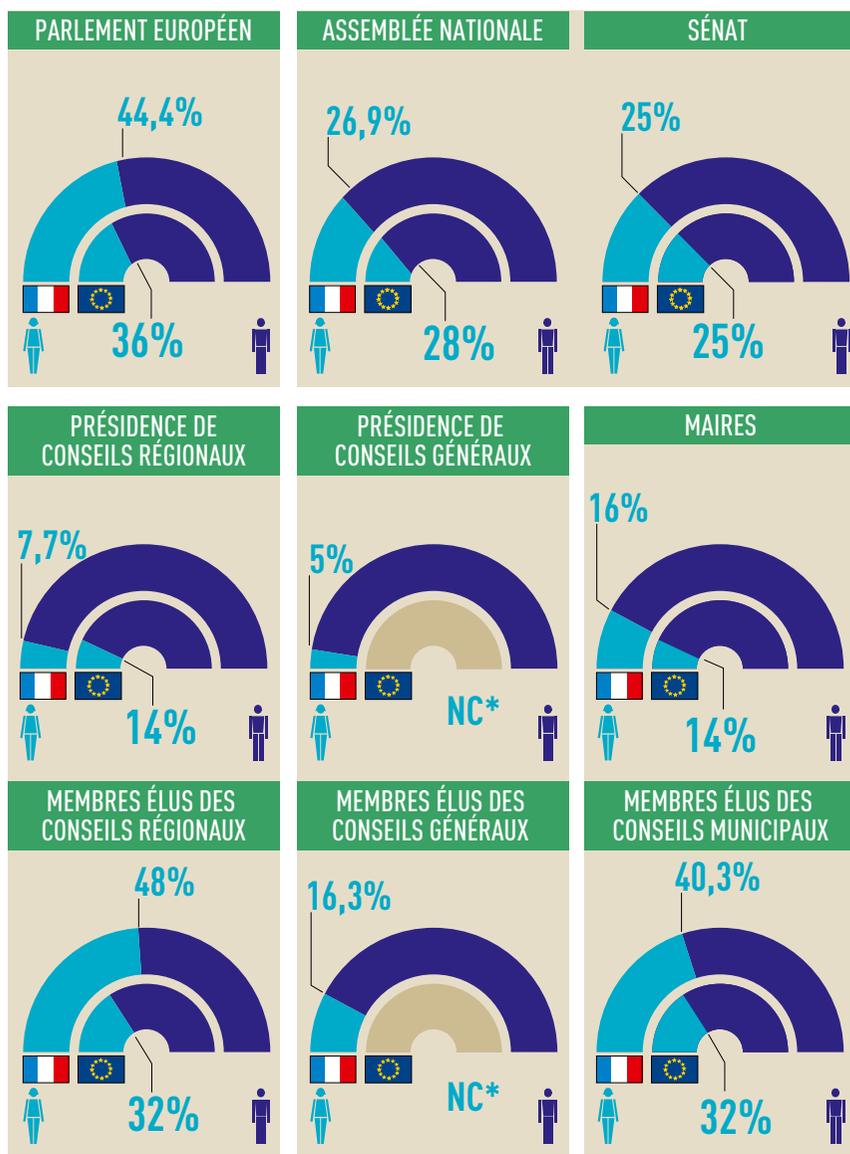


(1) C'est-à-dire hors bonifications, droits dérivés, minimum vieillesse...
(2) Allocataires de l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV) et allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).
(3) Veuves, célibataires ou divorcées.
Source : Drees, enquête annuelle auprès des caisses de retraites et enquête auprès des bénéficiaires des minimas sociaux, 2012.

5. PARITÉ ET ACCÈS AUX RESPONSABILITÉS

5.1 DES ASSEMBLÉES POLITIQUES ENCORE LARGEMENT MASCULINES

Part des femmes parmi les élus des principales assemblées politiques et comparaison européenne (UE 28) en 2013

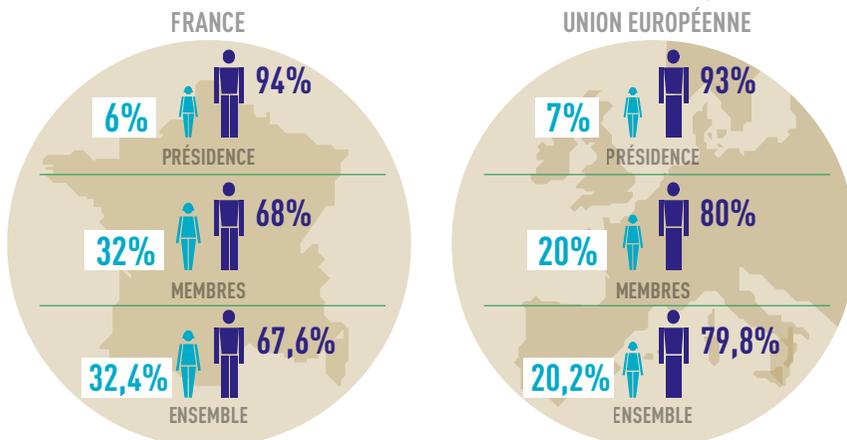


* Cette assemblée n'existe pas partout dans l'UE.

Source : Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, Guide sur la parité (2014) et Commission européenne, base de données sur les femmes et les hommes dans la prise de décision (2014).

5.2 LES CONSEILS DU CAC 40 SE FÉMINISENT, PAS LES PRÉSIDENTENCES

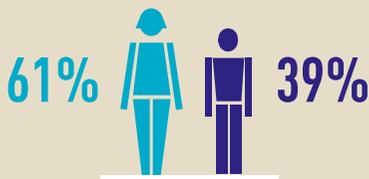
Part des femmes parmi les conseils d'administration et comités de surveillance des sociétés cotées en bourse selon leur fonction, en 2013



Champ : 36 entreprises françaises cotées en bourses en 2014. / Source : Commission européenne 2014.

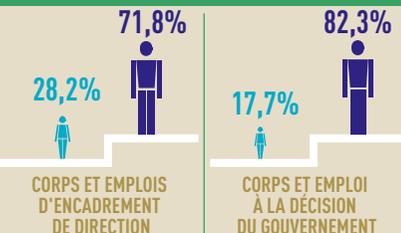
5.3 LE PLAFOND DE VERRE* DANS LA FONCTION PUBLIQUE

PART DES FEMMES DANS LES EFFECTIFS DES TROIS FONCTIONS PUBLIQUES



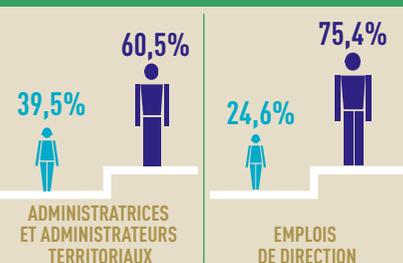
FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT

(part des femmes dans les emplois de direction)



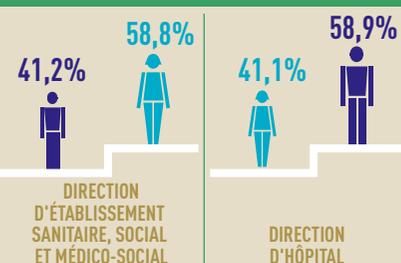
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

(part des femmes dans les emplois de direction)



FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

(part des femmes dans les emplois de direction)

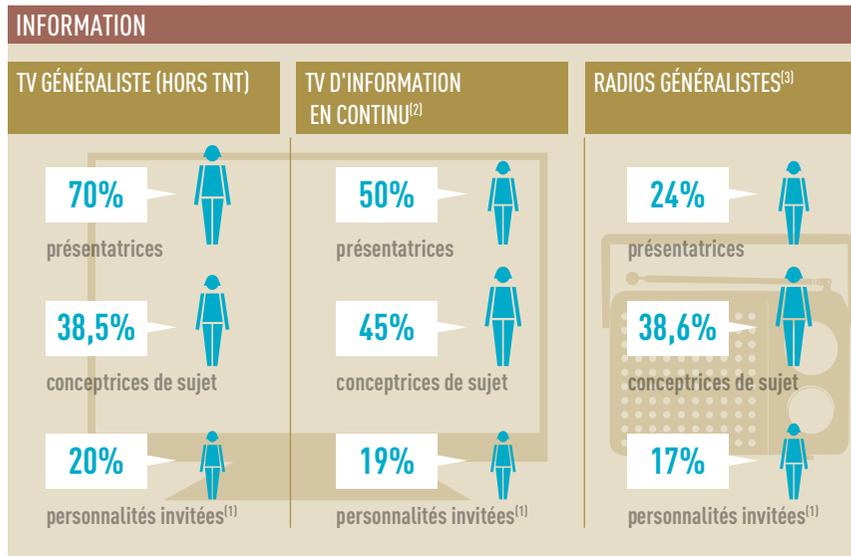


* Plafond de verre : désigne les obstacles visibles et invisibles qui empêchent les femmes d'accéder aux plus hautes responsabilités.
 Champ : Emplois principaux, hors bénéficiaires de contrats aidés (NB : les données 2012 ne sont pas comparables à celles de 2011 : champ élargi aux agents titulaires des établissements publics administratifs (EPA) ; en excluant les agents en fonction hors du territoire national).
 Source : SIASP, Insee, traitement DGAFP 2012.

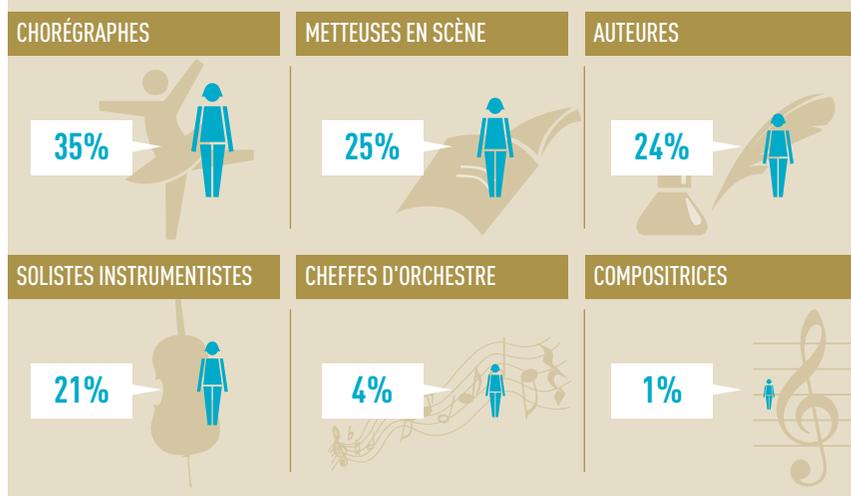
6. CULTURE, MÉDIA ET SPORTS

6.1 LES FEMMES SONT SOUS-REPRÉSENTÉES DANS LES ÉMISSIONS D'INFORMATION

Part des femmes dans les émissions d'information (télévision et radio) et dans la création artistique en 2014



CRÉATION ARTISTIQUE - Théâtre et musique



(1) Trois passages et plus. (2) BFM TV, I Télé, et LCI. (3) RTL, RMC, Europe 1, France Inter.
Source : SACD 2014, CSA 2014.

6.2 DE PLUS EN PLUS DE FEMMES PARMIS LES LICENCIÉS DANS LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES

Évolution de la répartition des licenciées dans les fédérations de sport 2007-2013

ENSEMBLE DES FÉDÉRATIONS

15 895 892 licences en 2013

36,8%
soit +1,4% par rapport à 2007



63,2%

LES 6 FÉDÉRATIONS AVEC LA PLUS GRANDE PROPORTION DE FEMMES (+ DE 80% DE FEMMES) :

FF de twirling bâton / FF d'éducation physique et de gymnastique volontaire / FF pour l'entraînement physique dans le monde moderne / FF de danse / FF de sports de glace / FF d'équitation

total des licences : 1 550 541

LES 6 FÉDÉRATIONS AVEC LA PLUS GRANDE PROPORTION D'HOMMES (+ DE 95% D'HOMMES) :

FF d'aéromodélisme / FF de pêche sportive au coup / FF de planeur ULM / FF de jeu de ball-trap et tir à la balle / FF de football / FF de rugby

total des licences : 2 401 325

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION

694 480 licences en 2013



17,2%



82,8%
de femmes

soit +4,2% par rapport à 2007

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

2 002 398 licences en 2013

4,9%
de femmes
soit +1,9% par rapport à 2007



95,1%

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

326 348 licences en 2013

5,1%
de femmes
soit +1,3% par rapport à 2007



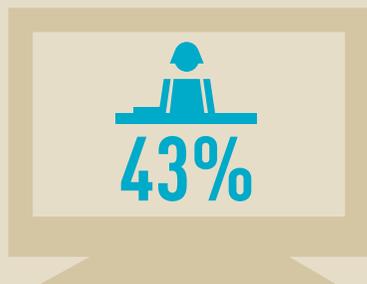
94,9%

Champ : Fédérations agréées en 2007 et en 2013.
Source : Ministère des Sports 2014.

6.3 DES DIRIGEANTES PRESQUE À PARITÉ DANS L'AUDIOVISUEL PUBLIC, MAIS ENCORE TROP PEU NOMBREUSES DANS LA CULTURE ET LE SPORT

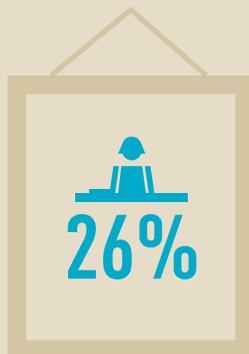
INSTANCES DIRIGEANTES AUDIOVISUEL PUBLIC EN 2014

Présidence
ou poste de direction
le plus élevé



350 ÉTABLISSEMENTS CULTURELS SUBVENTIONNÉS PAR L'ÉTAT EN 2014⁽¹⁾

Présidence
ou poste de direction
le plus élevé

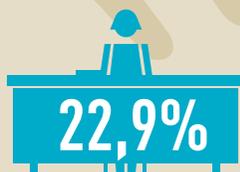


FÉDÉRATIONS SPORTIVES EN 2013

Présidence
ou poste de direction
le plus élevé



Secrétaire
générale



Trésorière



[1] FRAC, Centres d'art, CDC, SN, CCN, Orchestres, Ensembles des musiques structurés, Ensembles des musiques conventionnés, SMAC, Pôles cirques, Opéras, etc.

Source : Ministère de la Culture, Observatoire 2014. Ministère des Sports 2013.

7. SANTÉ

7.1 LES FEMMES VIVENT PLUS LONGTEMPS MAIS EN MOINS BONNE SANTÉ

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE EN 2011

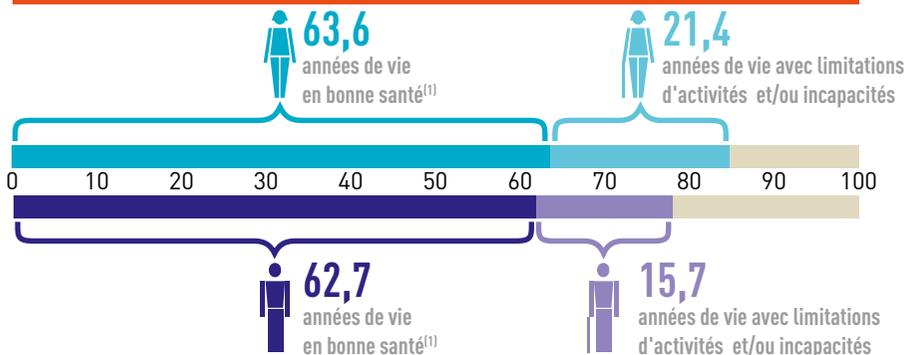
FEMMES



HOMMES



ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE EN 2011⁽¹⁾

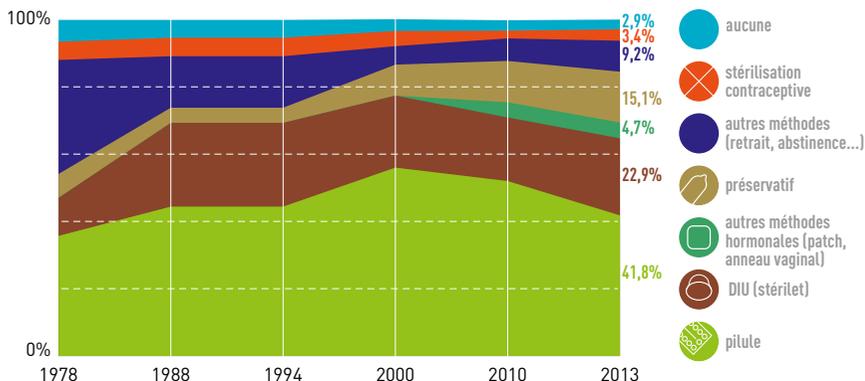


(1) Espérance de vie en bonne santé, c'est-à-dire sans limitations d'activités ou sans incapacités majeures.

Champ : France métropolitaine. / Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil - Eurostat, 2011.

7.2 LA PILULE RESTE MAJORITAIREMENT UTILISÉE, MAIS LES MÉTHODES CONTRACEPTIVES SE DIVERSIFIENT

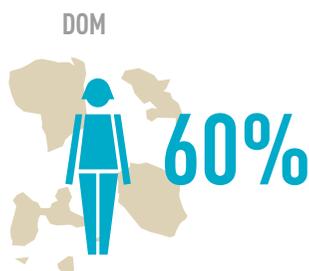
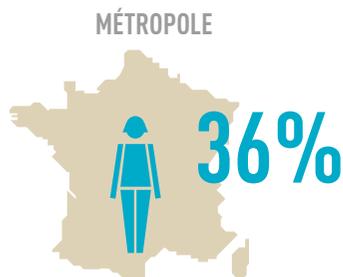
Méthode principale de contraception des femmes de 20 à 44 ans



Champ : France métropolitaine. / Source : Enquête mondiale de Fécondité (1978), enquête Régulation des naissances (1988), enquête Situation familiale et emploi (1994), enquête CoCon (2000), enquête Fecond 2010 et 2013.

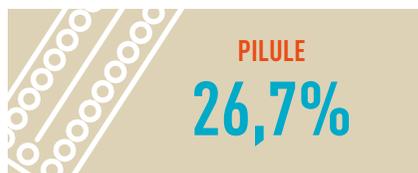
7.3 L'IVG, UN ACTE COURANT DANS LA VIE DES FEMMES, QUI N'EST PAS LIÉ À UN DÉFAUT DE CONTRACEPTIF

FRÉQUENCE DU RECOURS À UNE IVG AU COURS DE LA VIE



SITUATION CONTRACEPTIVE AVANT L'IVG

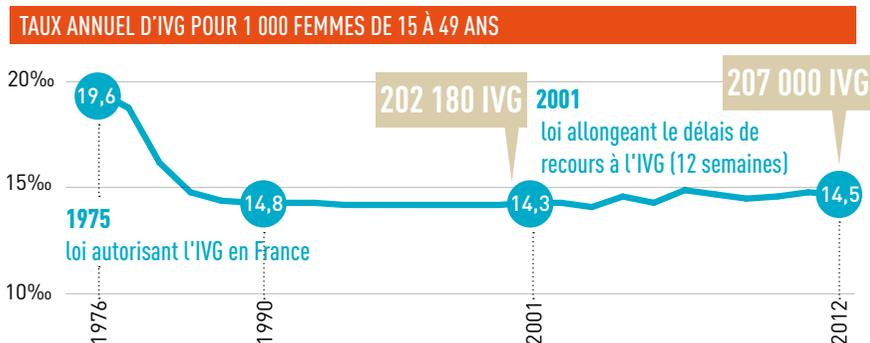
64,1% DES FEMMES UTILISAIENT UN MOYEN POUR ÉVITER UNE GROSSESSE



35,9% DES FEMMES N'UTILISAIENT PAS DE MOYENS DE CONTRACEPTION

Source : Drees 2007-2009, estimation INED 2011 ; et Drees enquête IVG 2007.

7.4 UN TAUX DE RECOURS À L'IVG QUI S'EST STABILISÉ DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 1990



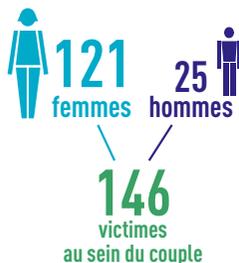
Champ : France métropolitaine.

Source : Sur la base des estimations de l'Ined jusqu'en 2001 et de la statistique annuelle d'établissements depuis 2002 pour le nombre total d'IVG et Drees 2012.

8. VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

8.1 LES FEMMES, PREMIÈRES VICTIMES DES HOMICIDES AU SEIN DU COUPLE

NOMBRE DE DÉCÈS AU SEIN DU COUPLE, PAR SEXE, ET IMPACT SUR LES ENFANTS EN 2013



= 278 décès

19 %
des homicides en France

IMPACT DES HOMICIDES CONJUGAUX SUR LES ENFANTS

Enfants présents lors de l'homicide

46

Enfants orphelins de père ou de mère suite aux homicides

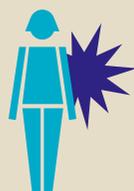
118

Champ : France y compris outre-mer.

Source : Ministère de l'Intérieur, Délégation aux victimes, rapport 2014.

8.2 DAVANTAGE DE FEMMES PARMIS LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET SEXUELLES, ET FAIBLE PROPORTION DE PLAINTES

NOMBRE DE FEMMES SE DÉCLARANT VICTIMES DE VIOLENCES PHYSIQUES ET/OU SEXUELLES DE LA PART DU CONJOINT OU EX-CONJOINT SUR UNE ANNÉE



217 000

Dont 15% qui portent plainte



77 000

Dont 6% qui portent plainte

NOMBRE DE FEMMES SE DÉCLARANT VICTIMES DE VIOL* OU TENTATIVE DE VIOL SUR UNE ANNÉE



84 000

Dont 10% qui portent plainte



16 000

NS**

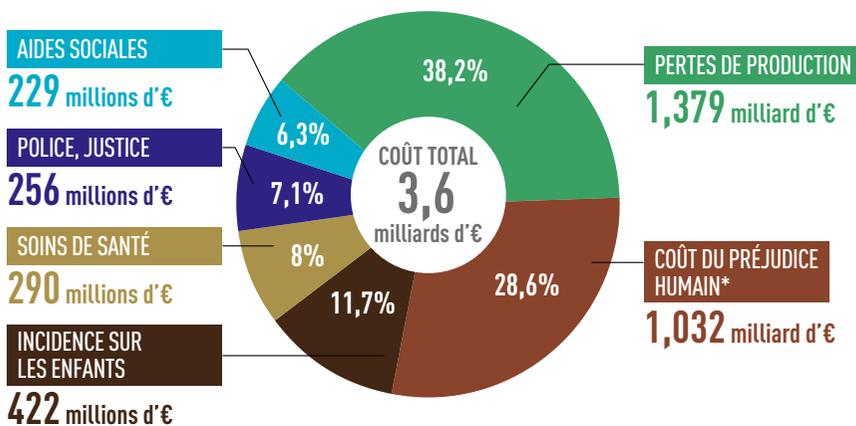
* Tous auteurs confondus. ** Taux de plaintes non significatif.

Champ : Personnes âgées de 18 à 75 ans vivant en ménage ordinaire en Métropole.

Source : Enquête Cadre de vie et sécurité (Insee-ONDRP) CVS 2010, 2011 et 2012, 2013 et 2014.

8.3 DES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE QUI ONT UN COÛT ÉCONOMIQUE POUR L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

Le coût économique des violences au sein du couple (2014)



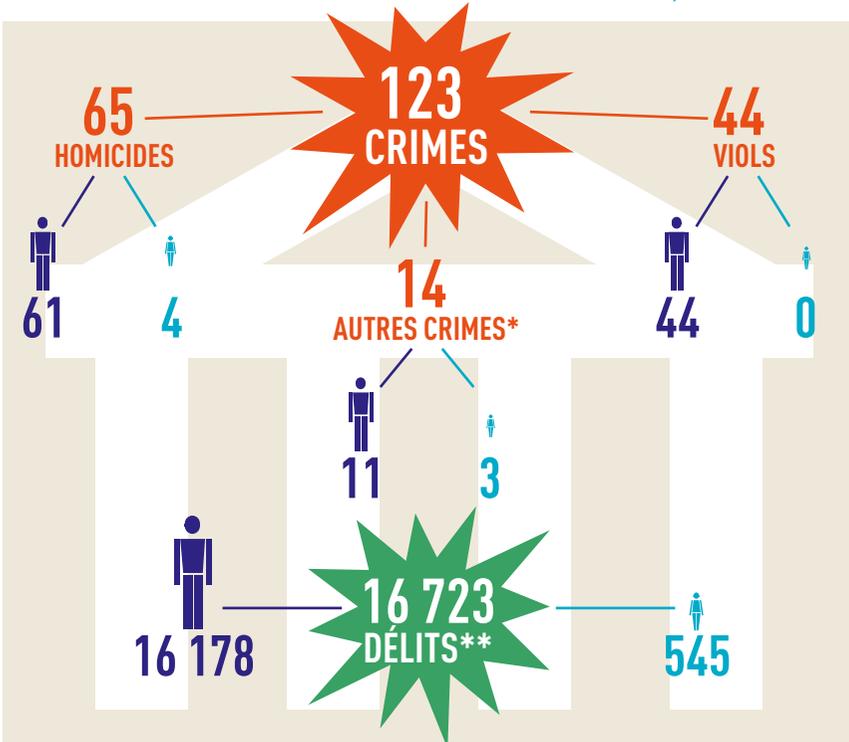
* Dont conséquences des ITT et viols.

Source : Étude relative à l'actualisation du chiffrage des répercussions économiques des violences au sein du couple et leur incidence sur les enfants en France, PSYTEL 2014.

8.4 LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES SANCTIONNÉES

CONDAMNATIONS POUR CRIMES ET DÉLITS AU SEIN DU COUPLE PRONONCÉES EN 2013

16 294 condamnés soit 96,7% d'hommes 552 condamnées soit 3,3% de femmes



* Regroupe les violences et administrations de substances nuisibles ayant entraîné la mort ou une infirmité permanente, les tortures et actes de barbarie.

** Agression sexuelle, violences avec ou sans ITT, menaces de mort, harcèlement et autres menaces.

Source : Ministère de la Justice - SDSE - Exploitation du casier judiciaire national - Données provisoires 2013.

CONDAMNATIONS POUR VIOLS ET AUTRES AGRESSIONS SEXUELLES (HORS DU COUPLE) PRONONCÉES EN 2013

6 114 condamnés soit 98,8% d'hommes 72 condamnées soit 1,2% de femmes



Source : Ministère de la Justice, données SDSE exploitation du casier judiciaire national, données provisoires 2013.

SOMMAIRE

- >> 1. Stéréotypes sexistes
- >> 2. Éducation, formation initiale
- >> 3. Emploi et précarité
- >> 4. Inégalités professionnelles
- >> 5. Parité et accès aux responsabilités
- >> 6. Culture, média et sports
- >> 7. Santé
- >> 8. Violences faites aux femmes

Cet ouvrage a été réalisé par la Direction générale de la cohésion sociale - Service des droits des femmes et de l'égalité (SDFE) avec le concours des chargées et chargés de mission du SDFE, du réseau déconcentré des droits des femmes mais aussi de l'Insee et des services statistiques ministériels concernés, qui ont mis leurs données à disposition.

Directrice de publication : Stéphanie Seydoux, cheffe de service (DGCS/SDFE) - **Rédaction et coordination :** Aurélie Latourès (SDFE) - **Responsable d'édition :** Johanna Sztanke (Dicom)

Nos remerciements s'adressent à l'ensemble des contributrices et contributeurs et en particulier à : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - DEPP (Mireille Dubois et Gilles Fournier) ; ministère de la Justice (Jocelyne Mauguin) ; ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes - Drees (Sébastien Grobon et Annick Vilain) ; ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social - Dares (Françoise Bouygard) ; ministère de l'Intérieur - Délégation aux victimes (Yannick Calvet et Thierry Dossinger) ; ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique - Insee (Carine Burricand, Chantal Brutel et Thomas Morin) ; ministère de la Décentralisation et de la Fonction publique - DGAFP (Erwan Pouliquen) ; ministère de la Culture et de la Communication (Yves Jauneau) ; ministère de la Ville, de la Jeunesse, et des Sports (Muriel Faure, Cédric Chaumond) ; INHESJ - ONDRP (Christophe Soullez) ; Inserm (Nathalie Bajos, Mireille Le Guen) ; Ined (Magali Mazuy) ; Haut Conseil à l'égalité (Caroline Ressay) ; MIPROF (Sophie Simon) ; Commission européenne (Fátima Ribeiro).

Votre avis nous intéresse. Faites nous part de vos remarques et suggestions sur cette brochure en écrivant à : dgcs-sdfe-b1@social.gouv.fr

Abonnez-vous à la synthèse d'actualité du SDFE, en envoyant vos coordonnées à : dgcs-sdfe@social.gouv.fr